

J'ai ici les chiffres relatifs aux stations de contrôle d'aptitudes et d'enregistrement supérieur du Canada au 31 mars 1959. Elles comptaient quelque 418 cages ou unités en service dans les sept stations et qui recevaient à la fois quatre porcs. On a donc eu un renouvellement considérable des groupes d'essai en vertu de ce régime. Je ne donnerai pas les chiffres des renouvellements en détail mais les honorables députés apprendront peut-être avec intérêt qu'au cours de la saison 1958-1959, plus de 1,000 groupes ont subi des essais dans ces sept stations.

Ces quelques dernières années, un problème s'est posé à nous en Ontario. Les fonctionnaires du gouvernement peuvent signaler que ces stations ne fonctionnent pas toujours à pleine capacité, mais il y a une tendance certaine vers l'encombrement de ces stations, particulièrement en Ontario. Les chiffres que j'ai obtenus à l'égard de l'année 1956-1957, par exemple, indiquent qu'en Ontario, il a fallu refuser 50 essais pour manque d'installations. En 1957-1958, 52 essais ont été refusés et en 1958-1959, on en a refusé 70. J'aimerais bien pouvoir obtenir de plus amples renseignements à ce sujet. Je crois que cela est arrivé au dernier stade, où les éleveurs n'ont pu obtenir d'envoyer ces animaux à la station. Cet encombrement a donc découragé les éleveurs, car il empêchait un grand nombre d'entre eux d'envoyer leurs porcs à la station de Waterloo, pour y subir les épreuves.

L'industrie canadienne des porcs est aux prises avec de nombreux problèmes bien définis, comme du reste le système d'enregistrement. Il y a, par exemple, la question de savoir s'il est opportun de poursuivre à une haute échelle les essais sur les animaux de race ou de savoir si le croisement deviendra général. A mon avis, cette seule question oblige à pourvoir à d'autres aménagements aux fins de l'enregistrement supérieur ou du contrôle d'aptitudes, attendu que les animaux de race conserveront leur importance. Je propose au ministre, et j'espère qu'il accueillera favorablement ma demande, que les installations de Waterloo soient agrandies, ou qu'une nouvelle station soit construite afin de desservir le nombre toujours croissant d'unités qui y passent à chaque saison. Nous, les éleveurs d'animaux d'enregistrement supérieur, en Ontario, estimons que c'est important pour ce qui est de la mise au point et de la dissémination de renseignements pour les éleveurs de porcs de race dans cette province.

Comme je l'ai déjà mentionné, l'industrie semble être aujourd'hui en période de grand changement. Cette situation découle de plusieurs causes. L'une d'elles est la connaissance

plus approfondie que nous avons des maladies et de l'alimentation. Des recherches plus étendues sur ce sujet ont permis une production beaucoup plus efficace, de plus grandes économies à l'égard des portées et une compréhension plus grande des aspects généraux d'ordre physiologique et alimentaire de la production des porcs.

Les méthodes de production elles-mêmes favorisent l'efficacité et l'expansion du volume de la production. Nous sommes probablement devant un fait indiscutable, savoir que la population porcine continuera d'augmenter. Les porcs se prêtent à une forme différente d'accroissement de la production. Bien qu'on ne puisse s'attendre à une augmentation semblable à celle des poulets à griller, on peut entrevoir une tendance précise vers une plus grande efficacité. Cela va poser de nouveaux problèmes, et nous apporter en même temps de nouvelles ressources.

Nous avons au Canada deux grandes nouvelles races de porcs. Je tiens à parler en particulier de la race Landrace qui a fait son apparition depuis quatre ou cinq ans et prend beaucoup d'importance dans le domaine de l'élevage des porcs au Canada. Qu'il me suffise de signaler qu'en 1956, la première année où cette nouvelle race a figuré à l'enregistrement canadien du bétail, environ 1,172 animaux ont été enregistrés. En 1958, leur nombre était passé à 14,268, en comparaison d'environ 21,751 porcs de la vieille race Yorkshire. En d'autres termes, les porcs enregistrés de la race Landrace représentaient en fait les deux tiers du nombre total des Yorkshire enregistrés, ces derniers étant la race traditionnelle de porcs du Canada. J'ai cité les chiffres inscrits au Bureau national de l'enregistrement du bétail.

Nous avons en outre la nouvelle race Lacombe, mise au point à la nouvelle station de Lacombe en Alberta, race qui promet de donner une impulsion considérable à la production d'animaux de race. Elle a de grandes possibilités pour ce qui est du rendement dans l'élevage des porcs, mais elle servira aussi au croisement des races, qui se pratique de plus en plus au Canada. Il me semble donc que bien des perspectives s'ouvrent à nous à l'heure actuelle. Nous devons étendre nos services touchant le contrôle d'aptitudes et l'enregistrement supérieur. Cela stimulera les producteurs de porcs à améliorer leurs chepts.

On fournirait aussi un stimulant en supprimant la prime actuelle d'un dollar à l'égard des porcs de la catégorie B-1 pour l'ajouter à celle de deux dollars sur les porcs de la catégorie A. Je ne pense pas que nous devions encourager la production de porcs d'une seconde catégorie. L'encouragement offert par la